

AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°...../AONO/MINFI/SG/DRF/CIPM-AG/2025 DU 4.6.2025 POUR
L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION D'UN
ASCENSEUR POUR LE BÂTIMENT B DU MINFI.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique de développement et l'amélioration de la consommation des crédits d'investissements, le MINISTRE DES FINANCES, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'acquisition et installation d'un ascenseur pour le Bâtiment « B » du MINFI.

2. Consistance des travaux

Les travaux comprennent notamment :

Pour l'essentiel de chaque lot, les différents postes et tâches du devis estimatif et quantitatif y compris toutes sujétions et améliorations validées par l'ingénieur du marché. Il s'agit :

- des travaux préparatoires ;
- de l'électricité et de la climatisation ;
- de l'installation de l'ascenseur ;
- de la peinture.

3. Tranches/Allotissement

Les travaux sont subdivisés en un (1) seul lot tel que défini en objet.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quatre-vingt-dix-huit millions (98 000 000) Francs CFA.

5. Délai prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égale conditions aux entreprises camerounaises ayant une expérience avérée dans le domaine « acquisition de petits matériels ».

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire : 59-20-092-01-340020-524117

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cet Appel d'Offres est l'Appel d'Offres en ligne.

9. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission datée, timbrée acquittée à la main, accompagné du récépissé de dépôt délivré par la Caisse de Dépôts et Consignation (CDEC). Cette caution devra être délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO dont le montant s'élève à : un million neuf cent soixante mille (1 960 000) Francs CFA ; et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec l'Appel d'Offres concerné est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

10. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier physique peut être consulté gratuitement au Service des Marchés de la Direction des Ressources Financières du MO, situé au Bâtiment « A » du MINFI, porte 335 aux heures ouvrables dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> sur le site internet de l'ARMP (www.armp.cm).

11. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

La version physique du dossier d'Appel d'Offres peut être obtenue aux Services des Marchés Porte 335 du bâtiment « A » du MINFI dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable des frais d'achat du DAO de Cent mille (100 000) Francs CFA, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir la version électronique du dossier par téléchargement gratuit aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission par voie physique ou électronique est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

12. Remise des offres

La soumission indiquée à l'article 8 ci-dessus se passera exclusivement en Ligne

Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS ou tout autre moyen de communication électronique officiel à préciser par le maître d'ouvrage au plus tard le 25/06/2025 à 13 h 00. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN
PROCÉDURE D'URGENCE N° 000011
/MINFI/SG/DRF/CIPM AG/2025 DU 25/06/2025 POUR LES
PRESTATIONS D'ACQUISITION ET INSTALLATION D'UN
ASCENSEUR POUR LE BÂTIMENT B DU MINFI.**

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants :

- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre

13. Recevabilité des plis

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec l'Appel d'Offres concerné est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

NB : La demande des originaux des documents pourra se faire à tout moment et à chacune des étapes de la procédure de passation et la non-production pourrait entraîner la disqualification du candidat.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le 25/06/2025 à 14 h 00, à la Salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINFI sise à Mvog-Ada (face Collège Montesquieu).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée même en cas de groupement d'entreprises.

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres

En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, après un délai de 48 heures accordé par la Commission, l'offre sera rejetée.

L'ouverture doit se faire au plus tard une heure après celle limite de réception des offres fixée dans le Dossier d'Appel d'Offres.

15. Critères d'évaluation

15.1. CRITERES ELIMINATOIRES

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- de l'absence de la caution de soumission, timbrée, accompagnée du récépissé de la CDEC ou non-conformité de celle-ci à l'ouverture ;
- de la non-production au-delà du délai de quarante-huit (48) heures après l'ouverture des plis d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente lors de l'ouverture des plis, (excepté le cautionnement de soumission) ;
- des fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou falsification des pièces ;
- du non-respect d'au moins 24 critères essentiels sur 30 renvoyant au seuil de qualification des offres techniques (24 OUI) sur 30 renvoyant au nombre total de critères essentiels ; soit 80%
- de l'absence de prospectus, catalogue, dessin ou fiche technique produit par le fabricant ;
- du non-respect de l'une des spécifications techniques majeures indiquées dans les spécifications techniques des fournitures du présent DAO, le cas échéant ;
- de l'absence du certificat d'origine ;
- de l'absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par le fabricant ou absence de l'agrément ou de l'autorisation du fournisseur délivré par un distributeur agréé par le fabricant

- accompagné de l'agrément dudit distributeur ;
- de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre financière ;
- de l'absence d'une déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné de chantier durant les trois (03) dernières années ;
- de l'absence de la lettre de soumission ;
- de l'absence de la charte d'intégrité ;
- de l'absence de la déclaration d'engagement social et environnemental ;
- du non-respect du format de fichiers des offres ;
- des CCAP paraphés sur chaque page et signé assorti de la mention « lu et approuvé ».

15.2. CRITERES ESSENTIELS

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront à titre indicatif sur :

- La présentation de l'offre (05 critères) ;
- Les références du soumissionnaire (02 critères) ;
- Service après-vente (03 critères) ;
- Calendrier de livraison (02 critères) ;
- Capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière) (02 critères) ;
- Les preuves d'acceptations des conditions du marché (02 critères) ;
- Personnel (12 critères) ;
- Matériels (02 critères).

16. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribue le marché au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre est évaluée la moins-disante en incluant, le cas échéant les remises proposées.

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant trois (03) mois, à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Structure Interne de Passation des Marchés Publics du Ministère des Finances, téléphone : (237) 690 40 07 72 / 222 20 37 32/658 26 26 82 ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>, ou tout autres moyens de communication électronique indiqué par le Maître d'Ouvrage.

19. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

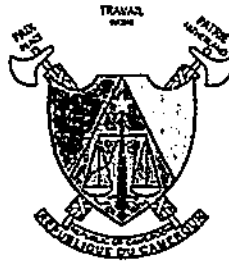
Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP ou le MO aux numéros (237) 690 40 07 72 / 222 20 37 32/658 26 26 82/651.

Yaoundé, le 26 MAI 2025

Copies :

- MINMAP ;
- ARMP ;
- Maître d'Ouvrage ou MOD concerné, le cas échéant ;
- Président CIPM concerné ;
- Affichage





TENDER NOTICE

NOTICE OF OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER UNDER EMERGENCY
PROCEDURE N°.../ONIT/MINFL/SG/DRF/CIPM-AG/2025 OF 26/04/2025
FOR ACQUISITION AND INSTALLATION OF AN ELEVATOR FOR BUILDING B OF
MINFI.

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the implementation of its development policy and improvement in the consumption of investment credits, the Ministry of Finance hereby launches an Open National Invitation to Tender under emergency procedure for the acquisition and installation of an elevator for Building B of MINFI.

2. Nature of works

Works comprise especially:

- preparation works;
- electricity and air condition;
- installation of lift;
- painting.

3. Tranches/Allotment

The works to be carried out are in one (01) lot.

4. Estimated cost

The estimated cost of the operations following preliminary studies is: ninety eight million (98 000 000) Francs CFA.

5. Estimated execution deadline

The maximum time frame provided for by the Project Owner for the execution of works subject to this invitation to tender is three (03) calendar months. This time frame shall run from the date of notification of the administrative order to commence the services.

6. Participation and origin

Participation in this invitation to tender is open to Cameroonian companies with proven experience in the field of acquisition of small equipment.

7. Funding

The works in this invitation to tender shall be financed by the 2025 Public Investment Budget (PIB) under Budgetary Head No.: 59-20-092-01-340020-524117.

8. Bidding method

The mode of submission selected for this invitation to tender is the ONLINE submission. The submission procedure offers a choice between offline and online methods via the COLEPS platform, accessible at <https://www.marchespublics.cm>.

9. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a hand-endorsed bid bond, issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue bonds for public contracts and whose list appears in document 14 of the Tender File (TF), of an amount of : one million

any other procedure. A bid bond submitted but not relating to invitation to tender concerned shall be considered as absent. A bid bond presented by a bidder during the bid opening session shall not be accepted. All candidates must present a copy of the purchase receipt from the Tender Document, the original of which is in the Offer.

14. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase and shall take place on ~~25.10.2014~~ ^{25.10.2014} 14 h 00 o'clock by the Tenders Board attached to the Ministry of Finance at Mvog-Ada (opposite Collège Montesquieu).

Only Bidders may attend this opening session or be represented by a person of their choice, duly authorised, even in case of a group of companies.

Under pain of being rejected, the required administrative documents must be submitted in originals or copies certified by the issuing service or the relevant administrative authority, in accordance with the *provisions of the Special Regulations of the invitation to tender*. They shall be no later than 3 (three) months old from the original deadline for the submission of tenders or must have been issued after the date of signature of the Tender Notice.

In case of absence or non-conformity of a document in the administrative file during the opening of bids, after a 48 (forty-eight) hours deadline granted by the Board, the file shall be rejected.

The opening of bids must take place no later than one hour after the deadline for receipt of tenders set out in the Tender File.

1 Formulation of discounts by bidders (all DAOs and DCs).

- To be admitted, the discounts must be mentioned in letters and figures, upon opening the envelopes.
- The handwritten discount (presented with an entry different from the rest of the bidder's offer) will not be accepted.

Proof of the discount granted by a bidder must be attached to the bid opening report and the SCA report.

15. Evaluation criteria

2. ELIMINATORY CRITERIA

The eliminatory criteria set the minimum conditions to be fulfilled in order to be admitted to evaluation following the essential criteria. They should not be the subject of notation. The failure to comply with these criteria shall lead to the rejection of the bidder's offer.

The eliminatory criteria include:

- The absence of the stamped submission bond, accompanied by the receipt from the CDEC or non-compliance thereof upon opening;
- Failure to submit, beyond the forty-eight (48) hours deadline after the opening of bids, a document of the administrative file deemed non-compliant or absent (except the bid bond);
- False declarations, fraudulent schemes or forged documents;
- Non-compliance with at least 24 essential criteria out of 30 referring to the qualification threshold for technical offers (24 YES) out of 30 referring to the total number of essential criteria; or 80%;
- Absence of prospectus, catalogue, drawing, or technical sheet produced by the manufacturer (where applicable)
- Failure to comply with one of the major technical specifications indicated in the technical specifications of the supplies un this Tender File, if applicable;
- Failure to produce the required samples at the opening of bids; if applicable
- Absence or certificate of origin, if applicable;
- Failure to comply with 80% minor technical specifications indicated in the technical specifications of the supplies under this Tender file, if applicable;
- Absence of supplier's approval or authorisation issued by the manufacturer of absence of the supplier's approval or authorisation issued by the distributor approved by the manufacturer accompanied by the approval of the said distributor, if applicable;
- Absence of a quantified unit price in the financial offer;
- Absence of the sworn statement for not having abandoned contracts during the last three years;
- Absence of letter of submission;

- Absence of integrity charter;
- The absence or non-compliance of the categorisation certificate or the copy of the decision-making public the classification in a given category or the receipt for submission of the categorisation application file;
- Have a project from year n-1, still in progress due to the company;
- Absence of commitment statement to comply with environmental and social clauses.
- Failure to comply with the bid file format (in case of online submissions);

2. ESSENTIAL CRITERIA

Essential criteria are the fundamental or key ones that will help to measure the financial and the technical capacity of candidates to execute the services subject of the tender. They should be determined depending on the nature and the content of the services to be executed.

It is necessary to clearly specify the modalities for validating a criterion from the number of sub-criteria to be respected

The essential criteria for the qualification of bidders shall focus especially on:

- Presentation of the offer (05 criteria);
- The bidder's references (02 criteria);
- After-sales service (03 criteria)
- Delivery schedule (02 criteria)
- Financial capacity (access to a line of credit or other financial resources, turnover, certificate of financial solvency) (02 criteria)
- Proof of acceptance of market conditions (02 criteria);
- Personnel (12 criteria);
- Materials (02 criteria).

16. Award of contract

The Project Owner or the Delegated Project Owner shall award the contract to the bidder whose bid meets the required technical and financial qualification criteria and whose offer was evaluated as the lowest by including as the case may be, the rebates proposed

17. Duration of validity of bids

Bidders shall remain committed to their bids for 90 days from the initial deadline set for the submission of bids.

18. Further information

Additional information may be obtained during working hours from meeting room of The Internal Procurement Commission at MINFI Located In Mvog-Ada (opposite Collège Montesquieu) or online on the **COLEPS** platform via <http://www.marchespublics.cm> and <http://www.publiccontracts.cm>, or any other electronic communication means indicated by the Project Owner.

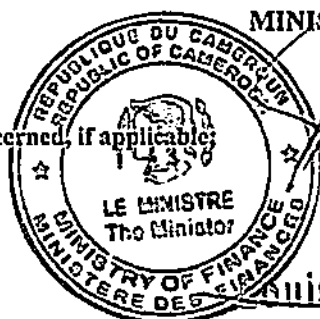
19. Fight against corruption and malpractices

For any denunciation of corruption attempt practices, facts or acts, please call the National Anti-Corruption Commission (NACC) on 1517, the Authority in charge of Public Contracts (MINMAP) (SMS or call) on (+237) 673 20 57 25 and 699 37 07 48, the ARMP or the PO/DPO on (237) 690 40 07 72 / 222 20 37 32/658 26 26 82/651.

Yaoundé, on the 26 May 2025

Copies:

- MINMAP;
- ARMP;
- Project Owner or Delegated Project Owner concerned, if applicable;
- Chairperson of the T B concerned;
- Notice board/file.



MINISTRY OF FINANCE

Louis Paul MOTAZE